



# HAMPTON COURT HOUSE

FORTITER IN RE SUAVITER IN MODO

## GUIDE DU CNED POUR LES PARENTS



# HAMPTON COURT HOUSE

FORTITER IN RE SUAVITER IN MODO

## CONTENU

QU'EST-CE QUE LE CNED ?.....	2
HABILITATION .....	2
INSCRIPTION OFFICIELLE AU CNED EN FRANCE.....	2
INSCRIPTION HCH, FRAIS ET PRÉAVIS .....	3
PETITS GROUPES D'ENSEIGNEMENT .....	3
CORRESPONDANCE ET GROUPES À NIVEAUX MULTIPLES.....	3
ÂGE DE DÉBUT DU CNED.....	4
DEVOIRS .....	4
DELF .....	4
GCSE & A LEVEL.....	4
ATTENTES .....	5
PROGRAMME.....	5
FICHES DE LECTURE.....	5
BIBLIOTHÈQUE ET "L'ÉCOLE DES LOISIRS" .....	5
TESTS DE FIN D'UNITÉ : LES ÉVALUATIONS .....	6
BULLETINS ET LETTRE DE VALIDATION DE NIVEAU .....	6
CONTACTS IMPORTANTS .....	6



## HAMPTON COURT HOUSE

FORTITER IN RE SUAVITER IN MODO

# GUIDE DU CNED POUR LES PARENTS

## QU'EST-CE QUE LE CNED ?

1. Le CNED (*Centre National d'Education à Distance*) est un département du Ministère de l'Education Nationale française. Il a pour but de fournir les ressources nécessaires aux enfants ne pouvant suivre un enseignement traditionnel ou ceux dont l'établissement ne dispense pas un cours (par exemple une langue étrangère plus rare). Le CNED suit le programme officiel français dans toutes les matières, du CP jusqu'au niveau universitaire.
2. Hampton Court House propose des leçons de CNED uniquement pour la matière du français. Les élèves suivant ce cours recevront un enseignement linguistique de *langue première*, comme ils l'auraient dans un établissement français ou francophone, à la différence de nos cours de français *French*, enseignant une langue étrangère. Les élèves qui suivent les cours de CNED seront séparés de leur classe pendant la leçon de français (*French*) pour rejoindre leur leçon de CNED.
3. Seuls les élèves déjà francophones seront acceptés en CNED : langue maternelle, enfants ayant été scolarisés dans un établissement francophone ou encore des élèves particulièrement talentueux ayant atteint, selon nous, un niveau suffisant.

## HABILITATION

4. Hampton Court House possède une habilitation du CNED nous permettant d'utiliser leurs ressources dans le cadre de notre établissement pour la dispense des cours de français.

## INSCRIPTION OFFICIELLE AU CNED EN FRANCE

5. HCH est déjà habilité par le CNED mais certains parents peuvent faire le choix d'inscrire également leur enfant officiellement au CNED en France. Le formulaire de cette inscription est accessible en ligne sur le site [www.cned.fr](http://www.cned.fr) ou sera délivré sur demande par la directrice CNED (Manon Tournier). Il y a un coût supplémentaire de l'ordre d'environ 250€ par an.

L'inscription officielle est une étape utile pour les enfants scolarisés à HCH à court terme dans l'objectif de reprendre un jour le cursus français ou francophone. La seule différence réside dans le fait que les évaluations seront envoyées en France au lieu d'être corrigées sur place par le professeur de CNED. Le correcteur habilité donnera un retour plus détaillé et extérieur à l'école du travail et du niveau de l'enfant.

## **INSCRIPTION HCH, FRAIS ET PRÉAVIS**

6. Les nouveaux élèves doivent être inscrits au CNED via la secrétaire administrative (Sarah Carroll)
7. Les frais des leçons CNED s'élèvent à £565 par trimestre pour :  
5 leçons par semaine de Year 2 à Year 5  
4 leçons par semaine de Year 6 à Year 9  
3 leçons par semaine de Year 10 à Year 13
8. Les frais sont trimestriels et les cours de CNED sont planifiés dans l'emploi du temps comme les autres matières. Il peut donc arriver de façon ponctuelle qu'une leçon soit manquée lors d'un jour férié ou pour un événement à l'école (un *activity day*, une assemblée, un concert...) et dans ce cas le cours ne pourra pas être récupéré.
9. Si les parents souhaitent retirer leur enfant des cours de CNED, ils doivent en informer la directrice CNED (Manon Tournier), head of French (Caroline Géhin) et l'intendante (Louise Collins) au plus tôt.

## **PETITS GROUPES D'ENSEIGNEMENT**

10. Nos cours de CNED sont enseignés en très petits groupes, généralement entre 5/6 élèves maximum. Cela permet non seulement au professeur de suivre de près chaque enfant mais aussi de créer un lien particulier au sein même du groupe de travail.

## **CORRESPONDANCE ET GROUPES À NIVEAUX MULTIPLES**

11. Voici la grille générale de correspondance entre les systèmes français et britannique :

CP = Year 2

CE1 = Year 3

CE2 = Year 4

CM1 = Year 5

CM2 = Year 6

Sixième (6ème) = Year 7

Cinquième (5ème) = Year 8

Quatrième (4ème) = Year 9

Troisième (3ème) = Year 10

Seconde (2nde) = Year 11

Première (1ère) = Year 12

Terminale = Year 13

A cause de la différence d'âge entre les 2 systèmes, nous sommes à même de proposer le cours adapté au niveau de chaque élève. Par exemple, si un enfant arrive en Year 8 après avoir suivi en France la classe de cinquième, il/elle suivra en CNED avec nous celle de quatrième. Cela nous amène à avoir parfois des classes de CNED à niveaux multiples. Néanmoins, les groupes étant restreints, cela laisse au professeur le temps nécessaire de se partager entre les groupes et cette situation n'affecte en rien le travail et le progrès de nos élèves.

## ÂGE DE DÉBUT DU CNED

12. Le CNED débute en règle générale à HCH en Year 2 avec la classe de CP, mais un enfant arrivant dans ce groupe ayant déjà fait son CP suivra alors le CE1.

## DEVOIRS

13. Chez les Lower Years (Years 1, 2, 3 et 4), le professeur de CNED donne en principe un devoir chaque soir.
14. A partir de Year 5, le professeur de CNED suit le planning des devoirs qui se trouve dans l'Almanack. Il est néanmoins possible en CNED de donner un court travail à compléter à la maison même si ce n'est pas un jour de devoirs de français.

## DELFF

15. Le Ministère de l'Education nationale propose les certifications DELF (*Diplôme d'Etudes en Langue Française*) pour valider les compétences en français, depuis les premiers apprentissages jusqu'aux niveaux plus avancés. L'administration de ce diplôme est faite par le *Centre international d'études pédagogiques*, ou CIEP. Il est harmonisé sur une échelle de 4 niveaux du *Cadre européen commun de référence pour les langues* : A1, A2, B1 et B2. Les diplômes DELF sont indépendants et sanctionnent la maîtrise des quatre compétences langagières. Ils sont valables sans limitation de durée. De plus, ces certifications sont internationalement reconnues et présentes dans plus de 164 pays. Les universités francophones demandent aux étudiants venant d'établissements anglophones la certification du niveau B2.
16. De Year 10 à 11, lorsque le professeur estime qu'ils sont prêts, les élèves CNED seront présentés à l'examen de DELF B1 ou B2 (niveau requis par les universités francophones).

## GCSE & A LEVEL

17. Lorsque les élèves ont atteint un niveau de maîtrise estimé suffisant par le professeur, ils pourront également être présentés aux examens de français du système britannique : GCSE (équivalent brevet) généralement en Year 9 puis A level (baccalauréat) via un cursus allégé en Year 12 et 13.

## ATTENTES

18. Il y a un contrat implicite portant sur le comportement et le travail de chaque élève suivant les cours de CNED : ces derniers doivent faire preuve d'une attitude appropriée pendant les leçons et les cahiers doivent toujours être bien tenus. Par exemple, ils utiliseront soit des friction pens (stylo à friction effaçable) bleu ou des stylos plume effaçables afin d'éviter les ratures. De plus, la date sera écrite puis proprement soulignée en rouge au début de chaque cours, La présentation du travail et les devoirs seront regardés par le professeur à chaque leçon. Etant donné que nos groupes sont très petits, il est considéré comme inacceptable de faire perdre du temps inutilement au professeur et à ses camarades . Nous nous réservons le droit de prendre des mesures contre un élève qui ne prendrait pas ses cours de CNED sérieusement, même après plusieurs avertissements.

## PROGRAMME

19. Le professeur suit le programme de chaque classe en utilisant les ressources dispensées par le CNED (CP, CE1 ou sixième, cinquième etc.) Néanmoins, nous trouvons parfois nécessaire d'ajouter des exercices afin de renforcer des compétences spécifiques : nous sommes, par exemple, adeptes du BLED pour la grammaire et nous faisons aussi régulièrement des dictées. Les élèves travaillent également la poésie selon leur niveau et leurs besoins. Cela peut aller de la copie (travail de la graphie des lettres et du recopiage sans fautes) à la création (travail lexical et de rédaction) en passant par la lecture ou l'apprentissage par coeur. Par ailleurs, lorsque les groupes ont écrit assez de poèmes, nous les rassemblons tous dans une petite revue appelée *Rêveries*.

## FICHES DE LECTURE

20. Il est donné aux élèves en début de chaque année une liste non-exhaustive de livres. Dans un petit fichier relié, cette liste sera suivie des fiches de lectures que les élèves devront remplir, au nombre de 3 par trimestre. Les dates limites seront données par le professeur en début de trimestre.

## BIBLIOTHÈQUE ET “L'ÉCOLE DES LOISIRS”

21. Suivant le point 20, les élèves doivent donc lire 3 livres en français par trimestre. Les parents peuvent soit les acheter en s'inspirant de la liste donnée, soit les enfants peuvent se servir de la bibliothèque francophone située dans la classe de CNED. Ils peuvent emprunter autant de livres qu'ils le souhaitent du moment que la fiche de livres empruntés est dûment remplie.
22. En plus de la bibliothèque francophone, HCH possède également un abonnement regroupé à *L'école des loisirs*. Ce programme coûte environ £35 (au lieu de £45 sans passer par l'école) et permet aux enfants de recevoir par l'école un livre par mois. Sur l'année scolaire, c'est un total de 8 livres dont le résumé se trouve sur les brochures explicatives distribuées en septembre.

## **TESTS DE FIN D'UNITÉ : LES ÉVALUATIONS**

23. Les évaluations sont obligatoires et se déroulent à la fin des unités d'enseignement, ou en fin de séquences au collège/lycée. Elles nous permettent d'évaluer l'apprentissage et les compétences des élèves tout au long de l'année. Pour les enfants inscrits officiellement (voir 5) les évaluations sont envoyées en France pour être corrigées par un examinateur officiel. Pour les autres, les évaluations sont corrigées à HCH par le professeur de CNED. Il est demandé aux parents de signer les évaluations rendues après correction et de les retravailler avec leur enfant si nécessaire. Puis, les enfants les ramènent à l'école afin qu'elles soient classées dans un dossier qui vous sera remis en fin d'année, en même temps que la lettre officielle de HCH certifiant la validation de l'année de votre enfant (voir 26).
24. Cela dépend des classes mais en général les évaluations sont au nombre de 6/8 en primaire et 8/10 au collège. Néanmoins, le programme étant particulièrement chargé, il nous est quasiment impossible de le finir et il nous arrive donc de passer certaines unités, surtout au collège ou au lycée. C'est une raison supplémentaire à nos attentes en CNED (voir 18) car au vu de la qualité du travail, ne pas finir le programme n'a jamais eu d'impact sur nos anciens élèves retournés dans le système français. Dans ce cas, le professeur s'assure simplement que chaque enfant atteigne bien les impératifs requis pour suivre le programme de l'année supérieure.

## **BULLETINS ET LETTRE DE VALIDATION DE NIVEAU**

25. Le professeur de CNED écrit un bulletin, généralement en français, à la fin de chaque trimestre afin de rendre compte du travail et des progrès de l'élève. En plus de son but informatif, ce commentaire est particulièrement regardé dans le cas d'un enfant qui retournerait par la suite dans le système français.
26. Début juillet, chaque élève reçoit son dossier CNED de l'année qui contient toutes ses évaluations (voir 23) ainsi qu'une lettre officielle de HCH certifiant la validation de l'année de l'enfant au sein de notre établissement. Les enfants inscrits officiellement au CNED (voir 5) reçoivent également la confirmation de leur inscription au CNED l'année passée.

## **CONTACTS IMPORTANTS**

Directrice CNED  
Manon Tournier, [mt@hchnet.co.uk](mailto:mt@hchnet.co.uk)

Head of French  
Caroline Géhin, [cag@hchnet.co.uk](mailto:cag@hchnet.co.uk)

Professeur de CNED  
Delphine Hubert-Franc, [dhf@hchnet.co.uk](mailto:dhf@hchnet.co.uk)

Hampton Court House  
Hampton Court Road  
East Molesey  
KT8 9BS  
020 8614 0865